



Syndicat des
Employé(e)s de la
Société Québécoise
des Infrastructures

Compte rendu de l'assemblée spéciale 25 mai 2022 19h – ZOOM

1. Mot de bienvenue

Sylvain Beaulieu, président du syndicat, fait la lecture des consignes et du déroulement de l'assemblée.

Sylvain Beaulieu fait la présentation des membres de l'exécutif et des membres du comité de négociation. Il nous présente le nouveau conseiller syndical, monsieur Dominic Cordeau.

2. Négociation

Sylvain nous fait un résumé de la négociation.

- Pour l'instant, nous avons eu 13 rencontres avec l'employeur.
- Nous avons déposé notre cahier de demandes au début juin 2020. À ce moment-là, l'employeur n'avait rien déposé. Il a fait le dépôt de ses demandes entre octobre 2020 et mars 2021.
- Jusqu'au 24 février 2022, le climat était très désagréable. Les discussions n'étaient pas faciles. Nous étions souvent en mode solution afin d'essayer que les rencontres se déroulent mieux. Les membres du comité patronal n'ont pas de mandats, pas de pouvoir de décision. Ils doivent toujours retourner consulter leur comité élargi pour avoir des réponses. Nous devons souvent mentionner que nous sommes une société d'État et que nous avons une convention collective différente des fonctionnaires.
- Nous avons appris avant la période des fêtes 2021 que l'employeur avait changé de porte-parole. Il s'agit d'un avocat d'une firme externe. Celui-ci s'est présenté à la rencontre avec une plus grande ouverture afin de régler la négociation dans le respect.

Les principales demandes de l'employeur sont :

- Article sur l'horaire de travail : 35 heures et 38 $\frac{3}{4}$ heures, ils veulent enlever les garanties d'heures.
- Contrôle total du plan d'évaluation des emplois.
- Attribution des postes sans égard à l'ancienneté.
- Avancement d'échelon seulement après une évaluation de rendement positive.
- Droit de nous forcer à entrer au bureau durant les 2 jours de congés autofinancés.
- Modification du port d'attache.
- Moins de rencontres avec le syndicat et la réduction du nombre de membres dans les comités.

- Ils ne veulent pas déposer les clauses monétaires.

Les prochaines rencontres sont prévues les 2 et 29 juin 2022.

3. Mobilisation

Le comité de mobilisation a été formé et il a le mandat de trouver des moyens de pressions et de mobilisation. Les membres du comité devront présenter prochainement un calendrier aux membres du comité de négociation.

Nous demandons aux gens présents à l'assemblée s'ils ont des suggestions de moyens de pression.

Nous précisons aux membres qu'à la suite de la prochaine rencontre avec l'employeur, il y aura probablement une convocation pour une assemblée spéciale qui se tiendra d'ici la mi-juin 2022 et qu'un vote de grève sera possiblement demandé.

Questions/commentaires :

Il y a beaucoup de nouveaux membres à l'assemblée et ceux-ci aimeraient savoir les demandes du syndicat. Le cahier de charge a été entériné lors des assemblées générales du juin 2020.

Beaucoup de membres sont insatisfaits du peu d'informations/communications de la part de syndicat. Ils aimeraient être informés au fur et à mesure des rencontres avec l'employeur et aussi savoir ce qui a été réglé lors de ces rencontres.

Les membres ne comprennent pas pourquoi la négociation est si longue et pourquoi nous n'avons pas encore fait de moyens de pression. Plusieurs pensaient qu'il y aurait un vote de grève ce soir.

Nous avons eu des suggestions de moyens de pression. Nous allons faire le suivi auprès du comité de mobilisation.

Sylvain a mentionné durant la rencontre que le syndicat des professionnels rencontrait les mêmes problématiques que nous et qu'ils auront prochainement une assemblée pour avoir un mandat de grève. Des membres nous suggèrent de faire front commun avec eux.

Plusieurs ouvriers ont mentionné être oubliés par l'employeur. Ils ont été présents au travail durant la pandémie et ils n'ont eu aucune reconnaissance.

À la suite de l'annonce de l'employeur d'offrir la possibilité aux techniciens en exploitation d'immeubles et aux agents de soutien administratif d'avoir un horaire de 37,5 heures au lieu de 35 heures, plusieurs avaient des questions. Ils voulaient savoir ce que le syndicat en pensait.